

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

Décision n° 5767 du 1^{er} septembre 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air

NOR : INTJ1623779S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 7392 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525376S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} octobre 2016 :

Liautey, Christophe Nigend : 129 142 Numéro de livret de solde : 5 281 360

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2016 :

Michel, Jean-Noël Nigend : 166 781 Numéro de livret de solde : 8 022 958

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2016 :

Maigrot, Sébastien Nigend : 168 580 Numéro de livret de solde : 8 023 770

Parreault, Sébastien Nigend : 205 311 Numéro de livret de solde : 8 058 697

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2016 :

Boisiaud, Audrey Nigend : 234 190 Numéro de livret de solde : 8 086 221

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} septembre 2016.

Le colonel, commandant la gendarmerie de l'air,
P. GUICHARD